



Mairie de Bouray-sur-Juine

Affaire suivie par :

Martine IDLAS

01 69 27 13 77

☎ : urbanisme@bouraysurjuine.fr

Nos réf : 21/04/2021 COM/ENV/DD

Objet : **Compte rendu**

Commission Environnement / Développement durable
Mercredi 21 avril 2021 – 20h30 – Zoom
Compte rendu

Participants : Odile BAYE, Isabelle BOURQUIGNY, Tiphaine CHAUVET, Stéphane GALINÉ, Catherine GAUME, Alain GONSARD, Thomas HERITIER, Laurent LELIEVRE, Christelle LESCOP-LE-BIDEAU, Thierry LIGNEEL, Robert LONGEON, Jean-Paul MONTREAU, Didier PAUTRAT, Virginie PERCHET, Florent ROUBINET, Sylvie SOME, Parfait SOUNOUVOU, Solange SZYRYJ, Simon TAILLEBOIS

Excusés : Stéphanie MENAGE, Stéphane ROLLAND, Marie-Claire SAUVAGET, François TRINQUECOSTES

1- Introduction de Stéphane Galiné, Maire et présentation du Règlement Intérieur de la Commission

2- Installation de la Commission

Parfait SOUNOUVOU, élu référent de la Commission, présente la Commission Environnement/Développement durable (cf. Powerpoint).

Commune
adhérente



Correspondance à adresser :
18, Rue de la Mairie - 91850 BOURAY-SUR-JUINE

Tél. 01 69 27 44 36
Fax 01 60 82 25 94

Site internet : www.bouraysurjuine.fr - courriel : accueil.mairie@bouraysurjuine.fr

Il précise que cette Commission doit s'appuyer sur nos concitoyens pour faire émerger des projets en lien avec le développement durable. Elle sera entre autre une chambre d'incubation d'idées qui seront portées dans le programme d'agenda 2030 partagé avec les communes de Janville et de Lardy. La commission développement durable est transversale à toutes les autres commissions.

Madame Odile BAYE de l'association la clé des champs a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur SOUNOUVOU anime cette première séance. Il précise conformément aux règlements, les élus n'ont pas vocation pour l'animation de ces commissions participatives. Il convient d'identifier un animateur pour les prochaines séances.

Enfin, après un tour de table de présentation des participants, l'ordre du jour se poursuit.

3- Présentation de l'association La Clé des Champs – Odile BAYE

Association domiciliée à Bouray, La Clé des Champs souhaite promouvoir une alimentation saine et locale, sensibiliser les citoyens à la nature, créer du lien social et développer le territoire.

« Aux Petits Prés », l'association souhaite sensibiliser à une culture potagère respectueuse de l'environnement, mettre en place la production de légumes, plants et graines, et organiser des animations.

Présentation du chantier citoyen du 22 mai, dans le cadre de la journée internationale de la biodiversité – Parfait SOUNOUVOU

Il s'agit de défricher et remettre en état les parcelles qui se situent le long de la Juine, notamment celles dévolues à La Clé des Champs, et construire un cheminement de la Tourbière au lavoir, qui sera particulièrement utilisé pour des promenades de bord de Juine.

Force est de constater qu'un projet global d'aménagement de la zone de la tourbière a été validé dans le précédent mandat municipal. Toutes les études sont faites et les travaux sont chiffrés pour que ce projet soit réalisé en plusieurs phases.

Notre commission va initier la phase création de cheminement. Des contacts sont repris avec nos partenaires PNRGF et SIARJA pour la reconsidération des phases de travaux. Ces partenaires vont nous accompagner par leurs expertises. Ils vont aussi nous orienter vers les subventions que nous pourrions bénéficier pour l'installation de l'association et la réalisation du cheminement « promenade de bord de juine, de la tourbière au lavoir »

Considérant que certaines parcelles de bord de Juine ne soient pas la propriété de la commune, un courrier a été envoyé aux propriétaires, afin de leur proposer, soit un achat de leur parcelle, ou d'une bande de terrain le long de la Juine, soit une convention de passage.

Il convient par ailleurs d'être rassurants auprès de ces propriétaires sur l'utilité du projet et de communiquer à ce sujet, ainsi que de penser à la sécurité du cheminement, à la tranquillité des riverains.

Lors du chantier citoyen du 22 mai 2021, une animation sur le compostage pourra être animée par Florent ROUBINET.

La Fédération de Pêche est d'accord pour animer des activités « partie de pêche » dans le futur à l'aboutissement du projet du cheminement.

Questions / réponses

Vous avez dit bio ? Le bio est un label payant, il s'agira ici de culture naturelle et non intensive, qui peut se faire 3 ans après l'arrêt des intrants.

Il faudrait cependant, précise Florent ROUBINET :

- faire quelques prélèvements sur le terrain, afin de vérifier les métaux lourds et les hydrocarbures,
- vérifier avec le SIARJA l'autorisation de prélèvement d'eau,
- éviter les piétinements sur les parcelles lors de la phase de travaux,
- noter qu'il s'agit d'une zone PPRI, inondable, donc les équipements devront être adaptés.

Un groupe de travail est constitué afin de rencontrer le SIARJA et le PNR pour organiser cet aménagement : Tiphaine CHAUVET, Catherine GAUME, Thomas HERITIER, Didier PAUTRAT, Florent ROUBINET, Parfait SOUNOUVOU (Coordonnateur du groupe de travail).

P. SOUNOUVOU organise une rencontre de ce groupe de travail avec les techniciens du SIARJA et le PNR. **Le RDV est pris pour le mercredi 28 avril 10 H à la salle du conseil mairie de Bouray suivi de la visite du site**

Proposition d'un projet sur la valorisation des déchets

Stéphane GALINÉ propose de préparer un document présentant l'état actuel de ce sujet.

Un groupe de travail est constitué : Stéphane GALINÉ, Thierry LIGNEEL, Didier PAUTRAT, Virginie PERCHET (Coordonnatrice du groupe de travail), Parfait SOUNOUVOU, Simon TAILLEBOIS.

Organisation de la Commission et des groupes de travail

Le rôle des coordonnateurs des groupes de travail est de convoquer les réunions de travail du groupe et de voir l'ordre du jour en partenariat avec les membres de la commission.

Prochaine réunion de la Commission le vendredi 30 avril prochain pour présenter les avancées du projet de cheminement et la programmation du chantier citoyen du 22 mai 2021..